

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 03 NOV 2015

Début du conseil d'école : 17h35

Fin du conseil d'école : 19h45

Présents :

Enseignants	Pascale, Mireille, Diane, Fabienne, Nathalie, Laurence (remplaçante Ariane), Céline Martin (décharge de Véronique), Véronique (directrice)
Mairie	Ghislaine Cabessut, Nathalie Boitier-Perletti, Emmanuelle Fleury
ALAE	Irvina Le Freillec-Michel (remplaçante d'Yvette Ferrara)
AAPE	Céline Lucas
FCPE	Isabelle Asselin, Carole Marboutin, Xavier Galio, Sandrine Serres

Acronymes :

CE	Conseil d'école
PS	Petite Section
MS	Moyenne Section
GS	Grande Section
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté

1. EFFECTIFS ET RENTREE 2015

Cette année encore, la rentrée a été échelonnée.

Au vu des effectifs, la 7^{ème} classe a été maintenue.

Rappel : Seuil de fermeture = retour à une moyenne de 28 enfants par classe après la fermeture d'une classe (soit un total de 168 enfants pour 6 classes).

L'effectif est actuellement de **187 élèves** (Note : 180 élèves à la rentrée):

- 72 PS :	27 chez Mireille,	27 chez Pascale	et 18 chez Fabienne
- 46 MS :	26 chez Nathalie,	12 chez Diane	et 8 chez Fabienne
- 69 GS :	27 chez Ariane,	14 chez Diane	et 28 chez Véronique

Une arrivée est prévue en cours d'année en MS.

La prévision pour l'année scolaire 2016/2017, basé principalement sur les avis de naissance 2013 et les permis de construire, est d'une arrivée de 73 élèves. Mais un prévisionnel plus fiable sera fait en cours d'année.

Note : pour les avis de naissance des enfants nés en 2014, l'estimation, basée sur les mêmes sources, serait de 63 élèves supplémentaires, soit un total de plus de 200 élèves pour l'année scolaire 2017/2018.

2. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est basé sur le règlement type au niveau départemental. Ce dernier a été récemment modifié, et implique de nombreuses adaptations au niveau des établissements locaux.

Le règlement intérieur de chacune des écoles doit donc être modifié et voté par tous les intervenants d'ici le 20 novembre.

D'ici la fin de la semaine, une proposition de règlement intérieur sera proposée par la directrice et envoyée aux différents participants, afin de le discuter et voter mardi 17 novembre à 17h30.

3. EXERCICE DE SECURITE

Un exercice de sécurité a eu lieu le 18 septembre : la sortie des bâtiments a été faite en 2'50 et le regroupement dans la cour en 3'40.

Le chemin d'évacuation est un peu complexe. Une autre évacuation est possible via les extérieurs des locaux, c'est-à-dire derrière les préfabriqués, ou par derrière la cantine.

Dans un cas il s'agit de passer près de la chaudière (risque à gérer), et dans les 2 cas les conditions de circulation sont problématiques, car non adaptées (plus praticable). La mairie a pris note de cette question.

La commission sécurité étant venue le 23 septembre, un deuxième exercice a été fait ce jour-là, sans chronomètre, permettant de reconduire pour 5 ans le PPMS de la maternelle de Bouloc.

Un exercice de confinement aura lieu durant le 1^{er} trimestre 2016 dans le cadre du PPMS.

Le retour d'expérience de l'épisode venteux de ces derniers jours (ayant provoqué des coupures de courant), est d'avoir une lampe électrique par classe (au lieu d'une lampe pour toute l'école, dans la valise PPMS). Cette acquisition est validée par tous, dont la mairie. L'équipement sera ainsi prochainement acheté.

Les visites médicales des enfants de 6 ans et des PS sont prévues jusqu'en février 2016. Le médecin de la PMI et la puéricultrice les recevront à l'école, et ensuite, le médecin scolaire recevra ceux qui le nécessitent.

Les parents dont les enfants sont concernés par ces visites médicales seront prévenus par une convocation dans les cahiers de liaison.

4. PROJETS 2015-2016

4.1 RAPPEL DU PROJET D'ECOLE

Les nouveaux programmes impactent principalement la GS : ce n'est plus une préparation au CP mais une classe à part entière de la maternelle, ie les enfants ont 3 ans pour 'devenir élève'. Le cycle maternelle devient ainsi un socle distinct du cycle primaire.

L'évaluation est ainsi suivie sur les 3 années en continue, en suivant le rythme d'acquisition de l'enfant.

Le langage et la motricité sont les compétences privilégiées de la maternelle.

Le projet d'école, voté l'année dernière pour 3 ans et adopté par l'inspecteur d'académie, devra être adapté aux nouveaux programmes :

- Mobiliser son langage à partir de la découverte du monde (science)
- raisonner/résolution en mathématique (à partir de situations)
- accompagner la réussite/le parcours de chacun :
 - o cahier de réussite mis en place de la PS à la GS, avec une indication de ce que l'enfant sait faire,
 - o constitution d'un outil de référence
 - o vision inter degrés ie liaison RAM, crèche, CP avec l'école maternelle
 - o accueil des enfants en situation de handicap

Le 'vivre ensemble' est réparti dans chacun des domaines.

4.2 APC

L'APC peut être réalisée autour d'une activité liée au projet d'école. Elle est de 36h par an, par enseignant. A la maternelle de Bouloc, chaque enseignant s'occupera d'un petit groupe de 4 enfants de sa classe, 2 fois par semaine, entre 13h30 et 14h, pour un soutien en groupe ou une aide personnalisée (APE).

Certains enfants peuvent aussi participer à l'APC afin d'être moteur.

Ces APC ne concernent pas les élèves qui sont à la sieste pendant ce créneau (ie PS et certains MS).

Pour information, 12 MS de la classe de Nathalie font régulièrement la sieste (environ 1 jour sur 2). Trois dortoirs permettent, au maximum, à 63 enfants de dormir. Tous les PS, présents le temps de la sieste, font la sieste. Et toutes les MS qui en ont besoin et dont les parents sont d'accord peuvent aussi faire la sieste (des places sont disponibles dans les dortoirs).

Mireille met en place un livre numérique avec les GS et Pascale l'initiation à logiciel informatique avec un 'monde' pour chacun afin d'améliorer son autonomie.

Les maîtresses de PS ont aussi fait le lien les premières semaines avec la cantine et la mise à la sieste, vu que cette année ce ne sont pas les ATSEM des PS qui le font. Note : la surveillance de la sieste est par contre faite par Gwen et Evelyne dès 12h45.

Véronique est déchargée d'APC comme l'année dernière. Elles sont assurées par Céline.

Comme l'année dernière, un 'décloisonnement' a été mis en place : Mireille s'occupe du prêt de livre pendant 4 après midi, et Pascale des ateliers musicaux pour toutes les classes.

4.3 ANIMATIONS ET SORTIES PEDAGOGIQUES

Un papa, professeur de percussion, a permis aux classes de Pascale et Nathalie de découvrir les percussions et la danse africaine, de manière bénévole. Les enfants ont beaucoup apprécié. Un devis a été demandé afin de permettre à toutes les classes de participer à 4 ou 5 séances 'découverte'.

Plusieurs animations sont prévues tout au long de l'année:

- Noël : spectacle de Noël prévu le 3 décembre (compagnie coconut avec le spectacle 'manteau rouge), visite du père Noël prévue le 17 décembre (avec distribution d'un livre à chaque enfant) et goûter l'après-midi
- Spectacle des 3 chardons : en cours d'étude
- Des sorties à la bibliothèque sont prévues (2 par an et par classe, vu la fréquentation croissante)
- Classe de Diane : projet des animaux de la forêt, puis des animaux sauvages africains
- Classes de GS et Nathalie : land art à l'étude
- Sortie de fin d'année des PS : animaparc ou autre.
- Concernant **la classe transplantée des grandes sections**, aucune décision n'est pour l'instant arrêtée ; l'école statuera d'ici la fin du trimestre. Les associations de parents d'élèves soulignent que ce projet est très apprécié et qu'il serait dommage de l'abandonner, ne serait-ce que pour une année. Elles reconnaissent l'investissement très important que cela représente. Véronique assure que si cela ne peut se faire cette année

sous la forme habituelle un autre projet sera envisageable, sous une forme différente (et certainement sur une durée plus courte)...

- Il n'est pas prévue de fête de fin d'année ; l'organisation d'un tel évènement à l'échelle de l'école entière n'est pas souhaitée pour des raisons évoquées d'organisation et de sécurité. Le corps enseignant préfère travailler sur des animations ponctuelles par classe. L'aspect systématique et itératif d'une fête d'école n'est pas souhaité.

Pour information, la mairie a confirmé que le budget de l'école pour l'année civile 2016 serait du même ordre que celui de 2015. Deux réunions sont prévues avec la directrice afin de le consolider.

4.4 LA COOPERATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire permet une participation aux sorties (afin de limiter le financement des parents), achat de matériel propre à certains ateliers prévus avec les enfants...

Les cotisations des parents (au minimum de 12 euros, mais pouvant être supérieure), la vente des photos individuelles/classe et les dons des associations permettent de créditer la coopérative.

L'école ne pouvant pas ouvrir un compte bancaire en son nom, la gestion de la coopérative est déléguée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). L'OCCE demande donc une cotisation. Le bilan comptable a été fait au 31/08/2015 et le retour de la commission, reçu fin septembre, a été positif.

La coopérative scolaire est à l'équilibre.

5. QUESTIONS INTERESSANT LA MUNICIPALITE

5.1 INVESTISSEMENTS & TRAVAUX

- a) *La réfection des plafonds des préfabriqués* (incluant la classe de Fabienne) est lancée : les devis sont en cours, suite à l'accord des subventions. Les travaux seront planifiés en temps de vacances scolaires

Pour rappel : ces travaux permettront d'améliorer l'isolation des préfabriqués, mais ne pourront permettre d'installer une climatisation à terme. Ceci en raison de la nature des revêtements muraux de ces préfabriqués (risque de particules en suspensions nocives)

- b) *Un projet de nouveau groupe scolaire est prévu*. L'objectif est une ouverture en septembre 2018. La localisation de ce nouveau groupe scolaire n'est pas encore figée. Des réunions ont déjà eut lieu avec le programmiste, qui ont ouverts sur 2 types de questionnements :

« Quantitatif » : combien de classes à construire ? problème en lieu avec le PLU, la population à accueillir dans le futur, et surtout le financement qui est loin d'être bouclé (pour investissement comme pour le budget de fonctionnement)

« Qualitatif » : réflexion sur l'étude des besoins 'élémentaire' mais aussi 'maternelle', autrement dit passage potentiel d'une école élémentaire à un « groupe scolaire ». Il faudra de toute façon changer les mentalités et s'orienter vers une mutualisation des équipements et des locaux => les salles, mobiliers, réunion etc...pourront être utilisées pour d'autres usages (et pas seulement « associations »)

- c) Changement des structures de jeux extérieurs de la maternelle : des devis ont été faits. Le changement sera réalisé en 2016 avec des fonds provisionnés sur le budget 2015.

5.2 ALAE/ALSH

De nouveaux animateurs sont présents dans l'équipe. Deux cahiers ont été mis en place (1 à l'école et 1 à l'ALAE) afin de faire la liaison entre les animateurs et les enseignants.

* Point sur les effectifs

- **Moyenne de 48 enfants présents le matin** (en augmentation par rapport à l'année dernière), avec un pic à 52 enfants et un minimum de 41 enfants. La majorité des enfants arrivent entre 8h et 8h30.
- **Moyenne de 150 enfants présents le midi** (stable par rapport à l'année dernière). Le 1^{er} service est pour les PS et certains MS. La mise à la sieste des PS est faite dès la fin du repas, sans temps de jeu qui pourraient les perturber. Le 2^{ème} service est pour les MS et GS.
- **Moyenne de 75 enfants présents le soir** (forte augmentation par rapport à l'année dernière), avec des pics à 90 enfants et un minimum de 67 enfants. L'une des raisons de cette augmentation pourrait être le fait que les cours d'éveil gym et éveil danse du BAG ont été décalé en fin d'après-midi afin de permettre aux parents de les y amener. Beaucoup d'enfants partent entre 17h30 et 18h30.

Pour l'instant ce pic de fréquentation après l'école n'a pas posé problème du fait du beau temps et donc de l'utilisation de la cour.

Il a été constaté une augmentation des retards (ie après 19h, heure de fermeture de l'ALAE) par rapport à l'année dernière. Il faut rester vigilant sur ces retards qui ne respectent pas les animateurs de l'ALAE.

* Point sur les locaux

- En plus des 2 salles ALAE, la salle bleue sera utilisée pour des activités. Ceci permet de faire face notamment au pic du soir.
- La cantine sera aussi utilisée prochainement pour le goûter, la mairie ayant donné son accord. Une réflexion est en cours sur le fait d'offrir le goûter.

6. ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

6.1 DONS A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Non rediscuté.

6.2 ANIMATIONS

* AAPE

- Opération « sac » lancée en octobre : 232 sacs ont été commandés à la maternelle à ce jour, sachant que les commandes des fratrines seront plutôt passées à l'élémentaire. La distribution sera faite les 11 et 12 décembre.
- Pas de loto prévu cette année
- Un projet d'animation pour le printemps est en cours de réflexion

* FCPE

- La vente de salé & sucré est prévue le 2 décembre pour financer les lots du loto élémentaire et les livres de Noël de la maternelle.
- La Boum prévue le 29 janvier 2015 à partir de 18h.
- Une tournée viennoiserie sera prévue d'ici la fin de l'année scolaire.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1 ABSENCES DES ENSEIGNANTS

Une information des parents sera faite en cas d'absence d'un enseignant, via affichage d'un mot à l'ALAE plutôt que par les cahiers de liaison car trop contraignant.

7.2 OPERATION « UN ARBRE POUR LE CLIMAT »

Une opération est lancée pour planter un arbre dans les écoles afin de sensibiliser les enfants aux aspects environnementaux. La mairie trouve que c'est une bonne initiative et va y réfléchir.